C'est de cette trempe que sont faits les vrais conducteurs de peuples. C'est avec de tels guides sûrs qu'une société est entraînée à la tolérance et à l'esprit d'équipe.

La nomination du très honorable premier ministre fut saluée avec enthousiasme par les deux grands groupes ethniques du Canada. Les citoyens furent unanimes à reconnaître sa valeur; ils comprirent l'urgence de leur devoir et de leur tâche commune.

La nécessité de l'union, sans distinction des origines raciales, fut rapidement comprise par l'élite, grâce à une puissance de persuasion qui subjuguait.

Sa remarquable personnalité fut accueillie par l'élément anglais; de son côté, l'élément français a reconnu l'évidente possibilité d'une entente.

C'est ainsi que s'est accomplie une précieuse association de forces, s'épanouissant dans l'ordre et l'harmonie. Voilà pourquoi nous pouvons faire profiter toutes nos ressources naturelles et ethniques, et résoudre d'un commun accord les problèmes qui ont trait au bien-être social, à la santé, comme à la sécurité de toutes les classes de notre société.

Si l'œuvre du très honorable premier ministre a été sage et vraiment efficace, il a fait plaisir à tout le pays de voir le bel esprit de coopération et de bonne entente qui a permis à tous ses collègues du Cabinet de joindre leur activité à la sienne et d'orienter tous leurs efforts vers un même idéal.

Et nous, membres de cette Chambre, nous sommes bien en mesure de voir à l'œuvre les honorables membres du Cabinet dans leur tâche délicate, soit au pays ou même à l'étranger, où ils sont appelés à nous représenter. Et chose digne de remarque, à chaque occasion, ils ne manquent pas d'augmenter le prestige de notre pays.

Monsieur l'Orateur, je crois bien ne pas me tromper en disant que nous souhaitons tous que soient fructueux les efforts des Nations Unies et de l'Alliance de l'Atlantique-Nord en vue de prévenir une guerre mondiale et d'établir une paix durable.

(Traduction)

En outre, s'il m'est permis de dire quelques mots en anglais, je ne puis m'empêcher de signaler à la Chambre les progrès marqués qu'on a faits dans la réalisation de l'unité entre Canadiens.

La démarche la plus significative est peutêtre celle qu'a prise l'Orateur de la Chambre, lorsqu'il s'est rendu à Québec, à l'Université Laval, pour s'y perfectionner en français. Il s'y est distingué comme étudiant. De fait, il a reçu une médaille. (Texte)

Monsieur l'Orateur, je vous prie d'accepter, tant en mon nom qu'en celui de mes collègues du Québec, nos plus sincères félicitations.

(Traduction)

C'est une manifestation de plus des efforts sincères faits en vue d'assurer l'unité au pays. L'an dernier au cours d'une visite à Toronto, j'ai été fort touché de la cordialité avec laquelle on a accueilli les représentants du Québec. C'était une preuve que nous sommes tous Canadiens.

(Texte)

Quant aux membres de l'opposition, il y a lieu de penser qu'ils n'ont pas trop à se plaindre de la marche des affaires; il faut donc souhaiter que leur bonheur se prolonge sans trop d'opposition de la part de ceux qui ne sont pas dans l'opposition, le tout se cantonnant dans les bornes de la dignité et de la courtoisie dont s'honore le parlementarisme traditionnel.

Le progrès n'est nullement ignoré par notre Gouvernement, toujours en éveil pour entreprendre des travaux qui sont jugés nécessaires à travers tout le pays.

Au nombre des principaux projets actuellement à l'étude, il convient de mentionner, d'abord, celui de l'écluse de la rivière South Saskatchewan.

Une commission a été instituée pour enquêter sur le côté économique de ce vaste projet qui, on le sait, a été l'objet de vives controverses.

S'il y a réellement profit à engager des capitaux dans ces travaux, le Gouvernement, fidèle comme toujours à sa politique d'avancement et de progrès, fera tout ce qui sera nécessaire et ne manquera pas, dans cette importante question, de se montrer à la hauteur de la situation.

Il est un autre projet du Gouvernement qui intéresse la province de la Nouvelle-Écosse et, en particulier, l'Île du Cap Breton. Il s'agit de la construction d'une chaussée sur le détroit de Canso, servant à relier l'Île à la terre ferme, pour faciliter les moyens de communication et en particulier, l'expédition du charbon du Cap Breton.

Le Gouvernement a nommé une commission chargée d'enquêter sur les aspects techniques et économiques relatifs à ce projet, de concert avec la Nouvelle-Écosse.

On en est venu à la conclusion que ces travaux étaient nécessaires pour l'économie de notre pays. Le discours du trône mentionne la réalisation du projet. Une autre preuve de la politique d'avancement et de progrès du Gouvernement. L'entière population voit d'un bon œil la construction de cette chaussée.